

2023 - 389



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212.1 et L2213.2,

VU le Code de la Route,

VU la demande d'arrêté de circulation présentée par la société BRAJA BS VOIRIE sise rue 763 ZI Maurice 04100 MANOSQUE, dans le cadre de travaux de réfection de voirie et pose d'enrobé route de Brignoles RD28 jusqu'au croisement de la rue des 3 pins ainsi qu'au niveau de la rue Pierre Curie ;

CONSIDERANT qu'il importe de prendre toutes les dispositions permettant d'assurer la sécurité des usagers et des personnes exécutant les travaux,

ARRÊTE

Art.1 : Du mercredi 20 décembre 2023 au vendredi 22 décembre 2023 inclus :

-la circulation sera alternée par feux tricolores de 07h00 à 18h00 route de Brignoles RD28 et rue des 3 pins.

- la circulation sera perturbée rue Pierre curie, entre le n°4 et le n°56, et temporairement interrompue le temps d'intervention des engins des travaux.

Art.2 : Le stationnement rue Pierre Curie sera interdit et considéré comme gênant.

Art.3 : Les véhicules affectés pour l'intervention des travaux seront autorisés à stationner route de Brignoles et rue des 3 pins pour les besoins du chantier et de manière à gêner le moins possible la circulation.

Art.4 : Le chantier sera signalé réglementairement par la 8^{ème} partie de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR) du 22 octobre 1963 approuvée par l'arrêté du 06 novembre 1992 modifié. Des panneaux devront être mis en place en amont du lieu des travaux.

Art.5 : La société BRAJA BS VOIRIE sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion des travaux.

Art.6 : Monsieur le Maire de BRAS et les agents de police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Art.7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La SAS BRAJA BS VOIRIE
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- Monsieur le Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Maximin
- La police municipale de BRAS

Le Maire,
Franck-PERO

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

